30e ANNEE N° 2473 PARAIT LE SAMEDI 1e NOVEMBRE 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA LAICITÉ

LA MARCHE de L'IDÉE

Nous n'entendons nullement nous immiscer dans la querelle qui vient d'éclater entre certains éléments républicains radicaux du deuxieme secteur électoral de Paris, ni commenter, pour le moment du moins, les incidents qui ont surgi au sujet de la constitution d'une liste dont M. Millerand serait le chef.

Nous espérons que les malentendus s'apaiseront, que les difficultés seront avant peu aplanies et que le parti républicain, par sa force et sa cohésion remportera dans cette circonscription une victoire éclatante.

Ce que nous voulons retenir c'est la déclaration en quelque sorte la profession de foi que M. Millerand a rédigé et qu'il a soumise anx candidats qui d'ores et déjà sont ses camarades de liste. Il n'est pas un républicain, pas un démocrate épris de laïcisme, de progrès social soucieux de la restauration de la France et de son avenir, qui ne soit prêt a souscrire à un tel programme.

D'abord affirme M. Millerand, l'intérêt de la France doit être notre loi suprême. Ceci traduit bien la pensée commune de tous les français, à l'exception néanmoins de quelques illuminés de la deuxième et troisième internationale.

Mais ce qui, au point de vue politique, est catégorique, d'une netteté absolue, c'est lorsque l'ancien ministre déclare que lui et ses amis tiennent « pour intangibles la République et ses lois fondamentales, au premier rang desquelles, ils placent la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, la loi sur l'enseignement laïque. République est synonyme de liberté. »

Que de républicains comme MM. Puech, Ignace, Petitjéan, Faillot, Heppenheimer, etc., aient contresigné avec empressement de telles affirmations, certes cela se conçoit. Elles traduisent et résument tout leur passé républicain, toutes les luttes qu'ils ont soutenues pour l'idée démocratique et laïque.

Mais on peut bien dire sans qu'il soit dans nos intentions d'ouvrir la moindre polémique, que le programme politique de MM. Barrès et Bienaimé, en 1914, était loin de renfermer de telles conceptons au sujet du laïcisme et de la neutralité religieuse. S'ils les acceptent, s'ils s'y rallient aujourd'hui, à quels sentiments obéissent donc ces deux honorables députés sortants ?..

Auraient-ils l'intention de duper le suffrage universel, de se livrer à du battage électoral à seule fin de piper les voix des électeurs républicains ? Nous ne le pensons pas, car tous les candidats de la liste Millerand ont accepté dans son intégralité le programme qu'il leur a soumis et se sont engagés à le défendre au Parlement si les électenrs leur font l'honneur de les y envoyer.

L'idée, voyez-vous, fait son chemin malgré toutes les entraves, toutes les embûches, toutes les oppositions de l'esprit de réaction. Et les hommes raisonnables, intelligents patriotes, finissent par comprendre que le véritable apaisement français ne saurait se faire que par l'acceptation loyale du laïcisme, de la neutralité religieuse, des grandes lois sociales, qui sont les pierres d'angle de l'édifice républicain....

R.

Du *Radical de Paris*.

LES ÉCHOS

Mesdames n'épousez pas des Chinois. M. Pams, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux Préfets une circulaire ou il met les intéressées en garde contre les dangers de telles unions.

Il y fait remarquer que les ouvriers chinois devant être rapatriés a l'expiration de leur contrat, leurs femmes se trouveront à leur retour en Chine, dans une situation pécuniaire précaire, les salaires des travailleurs y étant trés faibles.

D'autre part, fait remarquer le ministre les chinois se marient étant encore trés jeunes et, il n'est pas téméraire de l'affirmer, bon nombre des ouvriers chinois qui ont été envoyés en France ont déjà contracté dans leur pays une union légitime. Par suite, le mariage de femmes françaises avec des ouvriers chinois placés dans ce cas ne serait aux yeux « de la loi et de la société, qu'une sorte de coucubinat. »

* *

Un proverbe disait : faire flèche de tou bois. On dira bientôt faire monnale de tout papier. Depuis que notre argent monnayé a été transformé en coulants de serviettes et en timbales, par les fondeurs du Marais, on nous rend comme monnaie des timbres-poste, des jetons de commerçants. Tout, sauf de l'argent. Qu'attendent la Ville de Paris et l'Etat pour intervenir et terminer une situation désastreuse pour le commerce ?

DEUX NOVEMBRE

Les halliers jaunissants qui tremblent au vent d'automne
Joncheront le côteau dénudé qui frissonne
Dans la pâle clarté du ciel bleu attiédi ;
Et les feuilles qui vont mourir dans la lumière
Creusent dans les fourrés la vivante clairière
Qui flambe au soleil de midi.

Les bois prennent des tons d'acajou et de rouille,
Les grands arbres hautains que la bise dépouille
Elèvent fièrement leur fût démesuré...
La terre a déroulé son manteau somptuaire,
Couleur de pourpre et d'or, au pied de l'ossuaire,
Pour y chanter Miserere.

Et les morts glorieux, cohortes anonymes
Des sables de l'Yser et des neigeuses cimes,
Qui dorment leur sommeil au creux de maint vallon,
Tressailleront ce soir, en entendant la plainte
Scandée à l'horizon par la cloche qui tinte
De l'un à l'autre mamelon.

Les peupliers pâlis seront le noir cortège
Qui borde les tombeaux, les entoure et protège
Leur éternel repos dans les champs de maïs,
Et les rameaux ténus qui berçent leur ramure
Viendront psalmodier en un confus murmure
Un écho du De Profundis.

Voici que la forêt, en ce jour, s'ensanglante :
La feuille qui se meurt apparait flamboyante ;
Les tiges qui rougeoient semblent d'ardents fleurons
Qui s'empourprent, meurtris par quelque sombre glaive,
Et dans leurs fins rameaux monte comme une sève
Le sang de ceux que nous pleurons.

Pierre d'ARROUX.

LA TOUSSAINT

Les fêtes de la Toussaint restent, malgré tout, pour notre population si profondément attachée aux vieilles traditions, la fête de sympathie et du souvenir, Elle éveille d'abord les plus chers sentiments, elle évoque ceux qui ne sont plus et que l'on pleure toujours. C'est la veille d'un pélerinage touchant, celui que l'on accomplit au cimetière pour honorer la mémoire des êtres chers disparus.

Cette année, les fêtes de la Toussaint revêteront dans toute la France un caractère plus touchant et plus impressionnant encore. De nombreuses mères, de nombreuses épouses pleurent l'être chéri disparu au cours de cette grande guerre. Beaucoup d'entre elles ne pourront aller se prosterner sur la tombe de celui qu'elles pleurent, mais elles se consoleront en sachant que des mains pieuses ont recouvert la modeste tombe ornée d'une croix de bois blanc et d'un écriteau modeste, de gros bouquets de fleurs, symbole de l'amitié et du souvenir.

A Sisteron, peut-être plus que partout ailleurs, les fêtes sont restées profondément enracinées dans nos habitudes ; chaque année, une longue théorie de parents et d'amis vont au cimetière orner le plus petit mausolée comme la plus fastueuse des tombes. On sent ce jour-là un impressionnant besoin qui vous attire vers ces lieux respectés et vénérés pour prendre contact avec les morts, ce jour est consacré aux chers disparus, c'est leur fête, c'est la fête des Morts.

P. L.

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflements d'oppression, d'expectoration opiniatre, la poudre Louis Legras réussit merveilleusement En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chronique, les suites de pleurésie et d'influenza et guerit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, à Paris

© VILLE DE SISTERON

ENTRE NOUS

Il était une fois...

Il était une fois dans une prairie, à l'orée d'un plateau bordé de grands arbres, une douce fontaine.

Ses eaux claires entre des rives fleuries, coulaient à demi cachées par les roseaux et les ajoncs.

Sa source cristalline était fraîche à souhait, et les écrevisses qui aiment, comme chacun sait, l'onde pure, promenaient leur robe rouge sur un lit de sable et de mousse, au fond du joli ruisseau.

Les libellules d'or s'y balançaient sur des tiges légères.

Il y avait, tout près, des peupliers frissonnants et des marronniers vert sombre, où s'abritaient parfois les faunes altérés.

Car le chemin de la source était connu des nymphes et des dryades, qui venaient s'ébattre sur l'herbe verte et se mirer dans le bassin.

Une vieille tour voisine, lézardée et chancelante, profilait, au-delà, sa silhouette massive ; ses pierres dorées, hâlées par le soleil, caressées par le clair de lune, connaissaient bien des secrets.

Et la source vivait heureuse, choyée des amants et des dieux.

Mais un jour vint où les hommes orgueilleux percèrent la montagne, et jetèrent sur les pentes veloutées les arches d'un lourd viaduc. L'air se remplit d'une fumée acre, et l'écho retentit du fracas des convois lourds et pesants qui passaient maintenant au dessus de la prairie. La source désolée vit fuir ses amis. Les faunes se cachaient dans les bois et n'osaient plus descendre jusqu'au ruisseau limpide. Les nymphes apeurées s'enfuyaient au creux des buissons. Les fraîches libellules étaient moins nombreuses. Seuls, quelques couples d'amants, à l'ombre de la vieille tour, étaient restés fidèles.

La source respirait encore, mais les méchants avaient juré sa perte.

Ils se mirent à bouleverser la prairie émaillée de fleurs. Ils creusèrent d'énormes fondations. Ils élevèrent de hautes constructions laides et massives. Le ruisseau jaseur fut plongé dans la nuit d'une voute épaisse. Les arbres furent massacrés. On nivella les pentes. On dessina des routes. Le bassin bordé de saules fut enserré dans des murs affreux. Ce joli coin champêtre, dernier asile des dieux, fut saccagé.

Alors, ce fut la fin. Les nymphes effrayées s'enfuirent les premières. à la recherche d'une source paisible que les hommes n'atteindraient pas ; puis, les dryades les suivirent. Les libellules d'or disparurent aussi. Les écrevisses moururent d'ennui, au fond de leur prison de pierre. Et les faunes des bois, quand la source fut déserte, n'y revinrent plus.

Ainsi finit, victime de la science, pleurée des amoureux et des pêcheurs de lune, la douce fontaine des « Escurayres ».

LA COSTE.

CHRONIQUE REGIONALE

SISTERON

Routes et Voies de Communications

M. Raoul ANGLES, député, a reçu de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Digne la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Par lettre du 1er Octobre courant, vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'état défectueux de certains chemins vicinaux de l'arrondissement de Sisteron, notamment du chemin de Grande Communication N° 17 entre Vilhosc et St. Symphorien et des chemins vicinaux ordinaires reliant d'une part Entrepierres au chemin de Grande Communication précité, et d'autre part Salignac au chemin de Grande Communication N° 4.

En réponse à cette communication, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les chemins de Grande Communication Nos 4 et 17 ont été totalement dépourvus de cantonniers pendant toute la durée de la guerre et que, dans ces conditions, l'entretien de ces voies n'a pu être assuré que dans des conditions imparfaites.

Mais, avec le retour à leur poste des cantonniers démobilisés, et la nomination de titulaires aux postes vacants, il est permis d'espérer, à bref délai, la remise en état des voies dont il s'agit.

L'état de réduction du personnel des cantonniers vicinaux établi en conformité des indications du Conseil Général, en vue d'améliorer la situation de ces ouvriers, et approuvé par M. le Préfet le 29 Août dernier, ne comporte plus, il est vrai, que 3 postes de cantonniers, au lieu de 4, sur la partie du Chemin de Grande Communication N° 17, comprise dans l'arrondissement de Sisteron. Mais cette réduction ne sera effectuée que lorsque les circonstances le permettront.

J'ajoute enfin, en ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires des communes d'Entrepierres et de Salignac, que mon service fera, en vue de leur amélioration, tous les efforts compatibles avec la modicité des ressources vicinales mises à sa disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus distingués et bien dévoués.

L'Ingénieur faisant fonctions d'Ingénieur en Chef par intérim.

Expéditions de fruits

M. Raoul ANGLES, Député, a reçu de M. Le Ministre des Travaux Publics la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la nécessité de faciliter les expéditions en vrac des fruits de la région de Sisteron.

J'ai l'honneur de vous faire part, ci-après des renseignements qui viennent de m'être adressés à ce sujet par la Compagnie P. L. M. que j'avais immédiatement saisie de cette importante question.

Nous avons donné des instructions pour que les transports de pommes et de poires soient considérés temporairement comme recommandés.

De plus, comme nos resources en matériel ne nous permettent pas d'assurer dans de bonnes conditions tous les transports recommandés, nous avons décidé qu'un certain nombre de wagons serait mis obligatoirement tous les jours à la disposition des expéditeurs pour faciliter les expéditions des principales régions productrices sur les centres de consommation.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

VALBELLE

M. Raoul ANGLES, député, a reçu de M. le Directeur des Postes et Télégraphes la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Par lettre du 4 Octobre courant, vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt majeur que présenterait l'établissement du téléphone à Valbelle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis que vous confirmer, au sujet de cette question, les renseignements contenus dans ma lettre du 31 Mai dernier.

Vous estimez que les travaux nécessaires à cet établissement se réduiraient à la pose de 3 kilomètres de fil, la municipalité de Valbelle offrant de fournir elle même les poteaux nécessaires à la construction de l'embranchement.

Il ne peut malheureusement en être ainsi. La commune de Valbelle devra être, en effet, reliée à Noyers par un circuit spécial car, aux termes de nos instructions très formelles sur ce point et en exécution du plan général d'extension des services téléphoniques appliqué sur tout le territoire, aucun circuit communal ne doit à l'avenir être greffé sur les circuits cantonnaux reliant le chef lieu d'arrondissement. Le circuit à établir Valbelle Noyers aurait donc une longueur totale de 9 kilomètres dont 3 sur ligne neuve et 6 sur appuis existants, et la dépense à engager serait au moins de 6.000 fr.

D'autre part l'offre de la Municipalité de fournir les poteaux nécessaires pour la construction de la ligne neuve ne peut être retenue parce que les poteaux ainsi fournis n'étant pas injectés, leur durée en serait donc considérablement réduite et leur remplacement aux frais de l'Etat s'imposerait dès lors, à bref délai.

M. le Maire de Valbelle a été informé par mes soins, le 4 Avril dernier, des engagements que la municipalité aurait à prendre pour obtenir la réalisation de son vœu.

Je ne dispose d'aucun moyen me permettant de réduire le montant de ces engagements et je vous exprime tous mes regrets de ne pouvoir mieux seconder l'intérêt que vous portez à cette commune.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur.

ASTOIN

M. Raoul ANGLES, Député a reçu de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées la lettre suivante :

Monsieur le Député,

En réponse à votre lettre du 8 octobre courant par laquelle vous avez bien voulu attirer mon attention sur le mauvais état d'entretien du chemin de grande communication n° 10, dans la commune d'Astoin, par suite de l'absence du cantonnier affecté à cette résidence, j'ai l'honneur de vous faire connaitre que je donne les instructions nécessaires pour que le cantonnier d'Astoin qui, pour la durée de la guerre, avait été chargé des fonctions de cantonnier a Turriers, reprenne son service à Astoin, à partir du 1er novembre prochain.

J'ajoute que je me préoccupe actuellement de la nomination de titulaires aux trois postes de chef cantonnier vacants sur les chemins de grande communication de l'arrondissement de Sisteron.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et bien devoués.

L'Ingénieur ffs. d'Ingénieur en chef, p. i.

Chronique Locale

SISTERON

Commission arbitrale des loyers de Sisteron. — Suivant procès-verbal du 29 octobre 1919, il a été procédé au tirage au sort des membres devant composer la Commission arbitrale des loyers pour la 4e session de 1919 La première audience à tenir, s'il y a lieu, a été fixée au 18 novembre 1919, au Palais de Justice à 2 heures du soir.

Pour honorer les Morts. — Sur l'initiative de notre distingué sous-préfet, toutes les Sociétés constituées de notre ville, Sociétés de Secours mutuels, hommes et femmes, Amicale de Démobilisés, se rendront aujourd'hui samedi, à 9 heures 1[2, en corps, au cimetière afin d'honorer comme il convient la mémoire des enfants de Sisteron morts au cours de la guerre.

Les membres appartenant à la Société de Seconrs Mutuels hommes et à l'Amicale des Démobilisés, sont priés de se rendre, à 9 heures 1[2, au siège respectif de leur société.

Autour du Monument. — M. Etienne, à Diégo-Suarez (Madagascar), adresse une souscription de 50 fr. au Comité du monument Commémoratif, et déclare vouloir se rappeler au souvenir de ses compatriotes.

Nous le remercions de son geste, et l'assurons que son nom sera lu avec plaisir par les nombreux amis du " *Sisteron-Journal* "

Amicale des démobilisés. — A la demande de M. le curé de Sisteron, le président de l'Amicale a l'honneur d'inviter tous les démobilisés au service funèbre solennel, en la mémoire des enfants de Sisteron morts pour la Patrie, qui sera célébré à l'Eglise-Cathédrale, demain dimanche à dix heures et demie.

Remerciements. — Le groupe des Chevaliers de " l'Os " a le plaisir d'adresser ses plus sincères et chaleureux remerciements aux charmantes et toutes gracieuses Sisteronnaises, pour avoir répondu en aussi grand nombre, dimanche dernier, à la sauterie organisée à l'occasion du 7e anniversaire de la Société.

Cette soirée, comme toujours où a régné l'entrain et la plus franche gaîté, a laissé une délicieuse impression à tous ceux de " l'Os " et l'on s'est séparé, non sans regret, après une valse lente, à la pointe du petit jour, en se donnant rendez-vous pour un peu plus tard.

On cherche maison ou appartement de 7 ou 8 pièces convenablement distribué pour location Faire offres au bureau du journal.

Pour cause de cessation de de commerce. Matériel de restaurant à vendre. S'adresser au restaurant Chastillon.

Société de " l'Arête ". — Quelques prétentieux n'ayant pas les connaissances suffisantes pour faire partie de la société de " l'Os ", ont décidé de constituer un noyau..... de pêche à la ligne.

Programme en vue de l'inauguration de la Société ; samedi 1er Novembre.

de 9 h. à 11 h ; concours de pêche sous l'arche unique du pont de la Baume.

11 h. 1[2 ; apéritif d'honneur, café de la Félicienne.

12 h. ; déjeuner, friture, hôtel du Tivoli.

15 h. ; place de l'Eglise, remise de l'arête au président de la Société.

16 h. ; exposition de nos plus belles morues.

au coucher du soleil ; grand défilé, membres en tête et retraite aux flambeaux.

La soirée se terminera par des danses les plus variées au son du " jazband " dans les salons de la môme Crevette (de chez Maxim's).

Le président,
Nénesse.

PREMIER AVIS

M. FARAVEL Louis-Adolphe-Symphorien, juge de paix à Vaison (Vaucluse), ayant cessé ses fonctions d'huissier près le Tribunal civil de Sisteron, est dans l'intention de demander le retrait de son cautionnement.

Leçons de piano et de chant, s'adresser à Mlle L. Petit, rue Droite, n° 3 au 3me, Sisteron.

On demande au magasin de chaussures BEC, rue Droite, Sisteron, une commise s'intéressant à la vente. On mettra au courant. S'y adresser.

Avis. — Ancien comptable disposant de quelques heures par jour accepterait travaux de bureau, de comptabilité ou de copies.

S'adresser au bureau du journal.

© VILLE DE SISTERON

ÉTAT-CIVIL

(du 24 au 31 octobre)

NAISSANCES

Néant

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Augustin Giraud cult. et Mlle Josephine Richaud s. p.

Entre M. François Bonnard cult. et Mlle Yvonne Arnaud s. p.

Entre M. Hipplyte Boucard et Mlle Marie-Thérèze Succaud s. p.

MARIAGE

Entre M. Autran et Mlle Bonnet Marie.

DÉCÈS

Néant

Etude de Me PIERRE BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

Une PROPRIETE rurale

appelée les Oulettes, à Sisteron, avec source, labour, oliviers et arbres fruitiers, contenance 6 hectares 34 ares 62 centiares,

S'adresser à Me Paul Borel suppléant.

En vente à la librairie **P. Lieutier.**

Grand choix de papier à lettre fantaisie ; grandes vues de Sisteron peintes sur bois ; stylos de marque, cartes postales illustrées, articles de bazar. Le journal *L'Eclaireur de Nice* est en vente à la librairie

---

OCCASIONS

Vente et achats

de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite

Sisteron (B.-Alpes)

Hôtel des Trois-Rois et Café du Bel-Air

à vendre ou à louer présentement

Faites vous-même

excellente BIERE

de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Livraison des bagages à domicile, à PARIS

La Compagnie P. L. M. croit devoir attirer l'attention du public sur les facilités qui lui sont offertes pour la livraison des bagages à domicile par l'intérmédiaire de la société Duchemin. Ces facultés sont encore accrues lorsque le voyageur manifeste, dès le point de départ, son intention d'avoir recours aux services de cette Société.

Dans ce cas, en effet, les colis sont munis, par les gares de départ d'étiquettes spéciales qui permettent de ne pas les mélanger à l'arrivée avec les autres colis, et d'en activer la livraison.

Les voyageurs qui désirent profiter de ces facultés sont priés :

1° — d'en faire la déclaration au départ au moment de l'enregistrement pour que leurs colis soient étiquetés en conséquence

2° — de remettre leur bulletin de bagages à leur arrivée à Paris, au bureau spécial des voyages Duchemin situé dans la salle d'arrivée de la gare.

* * *

Il est rappelé que les colis, bagages doivent être revêtus d'une étiquette indiquant le nom et l'adresse du voyageur ainsi que la gare d'arrivée ; MM. les Voyageurs sont priés dans leur propre intérêt, d'inscrire les indications qui précèdent en caractéres très lisibles, et de clouer ou de coller ces étiquettes sur les colis plutôt que de les fixer par des ficelles qui peuvent souvent se rompre.

Changez vos mauvaises habitudes, vous en serez mieux

Si vous éprouvez des symptômes de faiblesse des reins, tels que : troubles urinaires, rhumatismes, sciatique, lumbago, gravelle, douleurs acérées dans le bas du dos, ou bien encore si, par la faute d'un sang épais et vicié, vous avez des envies de dormir inexplicables, brisez avec vos mauvaises habitudes, car c'est un avertissement que vos reins ont besoin de secours.

Evitez autant que possible le surmenage, la fatigue, l'excès de nourriture et menez une vie simple et régulière. Faites des promenades au grand air, suivies d'un bon repos ; abstenez-vous de mets à sauce épicée, de boissons fortes qui favorisent la production de l'acide urique et vos reins recueilleront tout profit de cette nouvelle existence.

Mais, pour ceux qui ont déjà les reins faibles, ce serait trop beau d'espérer la guérison sans y joindre l'aide d'un remède spécial comme les Pilules Foster. C'est pour cela qu'elles ont été composées, de même qu'il existe des remèdes spéciaux pour les poumons et les intestins. Elles peuvent rendre la santé à tous, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, qui ont des raisons de soupçonner une affection des reins et de la vessie.

Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1 KILOGRAMME

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

LA

HERNIE

VAINCUE!

PAR LA MÉTHODE **GEORGES**

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de **Hernies, Descente**, etc., de trouver une guérison prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire. **M. B. GEORGES, 3, rue des Petites, Ecuries, à Paris**, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent a en subir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris**. Sans gêne et sans changer se habitudes la **Méthode B. Georges** fait disparaître la **hernie** ainsi que l'ont démontré les **Innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici la plus récente que nous soumettons à votre jugement :

Mme **Mattcodo** à la Campagne Cavalli, par Salon (B-d R) ;

M, **Siard** Napoléon à Valbelle (Bas-Alpes)

M. **Martin** Louis à Pierrerue par Forcalquier (Bas-Alpes).

Guéris en quelques mois. CE NE SONT PLUS DE VAINES PROMESSES....

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à

GRASSE, vendredi 7 novembre, hôtel de la Poste.

DRAGUIGNAN, samedi 8 hôtel Féraud.

St-ANDRÉ les Alpes vendredi 14 novembre, hôtel de la Gare.

CASTELLANE, samedi 15 hôtel du Levant.

DIGNE, dimanche 16 nov. hôtel Boyer-Mistre.

MANOSQUE lundi 17 nov. hôtel Pascal.

AIX mardi 18 nov. hôtel de France.

DIGNE mercredi 19 nov. de midi à 3 h. hôtel Boyer-Mistre.

ANNOT, jeudi 20 nov. hôtel Grac.

SISTERON, vendredi 21 novembre de 11 h. à 2 h. Hôtel des Acacias.

APT, samedi 29 novembre de 11 h. 1/2 à 4 h. hôtel du Louvre.

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE

Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.

BAS VARICES

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Grande Liquidation

LA MAISON ROUGE informe le public qu'à partir d'aujourd'hui elle consent par suite de liquidation à faire subir une grande baisse de prix sur toutes ses marchandises. Qu'on se hâte.

RENTRÉE DES CLASSES 1919

IMPRIMERIE

Librairie - Papeterie

PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite -- SISTERON -- Bas-Alpes

Livres scolaires,
Cahier "La Cigale" papier premier choix,
Cahier "Le Sisteronnais" papier de bonne qualité,
Cahiers populaires
Serviettes — Sous-mains,
Plumiers -- Régles,
Encres de couleur et noire,
Albums et Crayons dessin,
Porte-plumes ordinaires et fantaisie,
Trousses complètes,
Crayons couleur marquise,
Boite de Dessin,
Boites de compas,
Boites de peinture,
Gommes - Plumes - Craie,
Papier à lettre — Colle,
etc, etc.

Fournitures générales pour l'Ecole Primaire Supérieure

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

CYCLES ET MOTOS

Accessoires, Outillage, Pièces détachées

PNEUS - CHAMBRES A AIR - BOYAUX

Charles Féraud

27, RUE DROITE, SISTERON

VENTE-ACHAT-ECHANGE-REPARATIONS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTE

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN — PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets — Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc

IMPERMÉABLES — VETEMENTS D'ETE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS ET CANAPÉS — RÉPARATIONS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et Objets de toute nature. - *Faire offre*

A. CLÉMENT

59 RUE DROITE — SISTERON

LE NÉGRO

est le MEILLEUR cirage à la cire

IL EST AUSSI LE MOINS CHER

Agent Général pour la région : M. TOURNON à Sisteron

USINE A VEYNES (Hautes-Alpes)

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus léger et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON